

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
05 AVRIL 2018

DATE d’AFFICHAGE
16 AVRIL 2018

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 31
Votants : 35

L’an deux mille dix-huit,
le 10 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle de la Michochène à Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel CRIAUD, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY.

Etaient Absents Excusés : Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Bruno LE BORGNE, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Maryvonne TATARD.

Mme Emmanuelle GONCALVES donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD
Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN
M. Jean-Pierre PRUNAUT donne pouvoir à Mme Christine SAVARY
Mme Maryvonne TATARD donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Marie LABESSE a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°36-2018 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE SPANC (403)

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 6 mars 2018, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2018 du Budget Annexe SPANC.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2018 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2017	Propositions nouvelles	BP 2018
Écritures réelles			
011 Charges à caractère général		31 855,00	31 855,00
012 Charges de personnel		71 755,00	71 755,00
65 Autres charges de gestion courante		159,79	159,79
67 Charges exceptionnelles		200,00	200,00
Sous-total écriture réelles	0,00	103 969,79	103 969,79
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		7 302,21	7 302,21
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		3 083,00	3 083,00
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	10 385,21	10 385,21
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	114 355,00	114 355,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Envoyé en préfecture le 13/04/2018

Reçu en préfecture le 13/04/2018

Affiché le

ID : 056-200027027-20180410-BP_SPANC_2018-BF

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2017	Propositions nouvelles	BP 2018
Ecritures réelles			
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services		108 350,00	108 350,00
74 Subventions d'exploitation		6 000,00	6 000,00
75 Autres produits de gestion courantes		5,00	5,00
Sous-total écriture réelles	0,00	114 355,00	114 355,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	114 355,00	114 355,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2017	Propositions nouvelles	BP 2018
Ecritures réelles			
20 Immobilisations incorporelles		15 000,00	15 000,00
21 Immobilisations corporelles		6 686,58	6 686,58
Sous-total écriture réelles	0,00	21 686,58	21 686,58
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	21 686,58	21 686,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2017	Propositions nouvelles	BP 2018
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		18 603,58	18 603,58
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		3 083,00	3 083,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	21 686,58	21 686,58
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	21 686,58	21 686,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe SPANC.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 13/04/18

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-Président,

Michel CRIAUD

